Le Perreux-sur-Marne, le 4 juin 2020

A l'attention des parents d'élèves Perreuxiens
4 juin 2020

Madame, Monsieur,

Depuis l'annonce par le gouvernement de la réouverture des écoles au 11 mai, vous avez été nombreux à vous rendre compte que la réalité de terrain est bien différente des annonces de communication.

La mise en œuvre du **protocole sanitaire national très exigeant**, élaboré par le Ministère de l'Education, limite mécaniquement le nombre d'élèves d'accueillis. En effet, ce dernier réduit le nombre d'élèves par groupe (10 en maternelle, 12 en élémentaire), interdit le brassage des élèves et les croisements des groupes. Il impose également un sens unique de circulation. De ce simple fait, le retour de 100% des élèves est impossible.

Par ailleurs, l'accueil a été plus que partiel car il est conditionné à la présence physique des enseignants. Une partie d'entre-deux est mobilisée pour la continuité pédagogique à distance ou considérée comme personnel à risque au regard de leur état de santé ou de celui d'un proche. Ils ne peuvent donc assurer l'accueil au sein de l'école. Par ailleurs, une école ne peut ouvrir que si elle dispose d'un directeur ou d'un enseignant volontaire afin d'assurer l'intérim de direction. L'absence de directeur sur deux de nos écoles n'a pas permis, jusqu'à présent, leur ouverture (De Lattre et Clemenceau A).

Depuis l'annonce des réouvertures début mai, j'ai toujours indiqué à l'Inspection, aux directeurs d'écoles et aux fédérations de parents d'élèves que **la ville était favorable à l'ouverture du maximum de groupes que le protocole sanitaire permet**. J'ai également indiqué que les moyens humains côté ville pour assurer le périscolaire étaient au rendez-vous grâce à une forte mobilisation des animateurs et du personnel d'entretien et de restauration. Malgré cela, au regard de la présence effective des enseignants, l'ouverture n'a été possible que pour **32 groupes (23 groupes à compter du 14 mai avec montée progressive à 32 groupes à compter du 2 juin)**.

Je mesure pleinement votre déception et je la partage. De nombreuses voix se sont élevées pour réclamer davantage d'ouvertures et le recteur d'académie a accordé des moyens humains supplémentaires pour nos établissements. Ainsi, l'arrivée d'enseignants complémentaires va permettre dès lundi 8 juin la création de **13 groupes supplémentaires**. Cela permettra également la réouverture des deux écoles jusqu'alors fermées. **Le nombre de groupes passera donc de 32 à 45 groupes avec un accueil des élèves par rotation selon la répartition suivante :**

MATERNELLES : groupes de 10 élèves		ELEMENTAIRES : groupes de 12 élèves	
Jules Ferry	5 groupes	Clemenceau A	7 groupes
Centre	4 groupes	Clemenceau B	7 groupes
Thillards	2 groupes	P. Brossolette	8 groupes
De Lattre	3 groupes	Joncs Marins	6 groupes
Paul Doumer	3 groupes		

Hôtel de Ville - Place de la Libération - 94171 Le Perreux-sur-Marne Cedex
Tél. : 01 48 71 72 00 - Fax : 01 43 24 14 45
Recevez toutes les informations concernant la vie de la commune en vous inscrivant aux newsletters sur www.leperreux94.fr

Je rappelle une nouvelle fois, que la composition des groupes est effectuée par les directions d'écoles en fonction des critères établis par l'Education nationale. Les familles seront donc contactées par les enseignants ou les directeurs uniquement.

Cela représente 17% des enfants habituellement accueillis. Chacun est conscient qu'il s'agit d'une faible proportion et que cela ne répond pas pleinement à vos attentes et à vos besoins de reprendre une activité professionnelle plus classique.

Et pourtant ce taux de 17% est bien supérieur à la moyenne de 11% constatée sur le département du Val de Marne... De plus, cette prise en charge de 45 groupes s'approche du maximum de ce que l'application du protocole sanitaire permet. **Seul un allégement de ce dernier par le Ministère de l'Education nationale permettrait un retour plus important des élèves.** Je mesure toutefois qu'une telle décision est complexe à prendre en période de crise sanitaire vis-à-vis de la santé d'enfants. Nous sommes néanmoins nombreux à constater que les contraintes imposées à l'école sont bien supérieures à celles du quotidien que vivent les enfants, dans la rue, dans les magasins, dans le cercle familial ou amical, ou que celui qui est imposé dans bon nombre d'entreprise ayant repris une activité.

COTÉ VILLE :

Pour accompagner les efforts engagés par l'Education nationale, la Ville mettra à disposition le personnel communal correspondant aux 13 nouveaux groupes (animateurs, personnel d'entretien et de restauration) et les accueils du matin et du soir seront maintenus pour tous les groupes accueillis.

Par ailleurs, conscients des besoins d'accueil supplémentaires, la Ville a travaillé à la **mise en place du dispositif 2S2C (*Sport-Santé-Culture-Civisme)* à compter du 15 juin.** Il s'agit d'un accueil par les services municipaux mais sous le contrôle pédagogique de l'Education nationale, au cours duquel des ateliers sportifs, éducatifs, citoyens et culturels seront organisés grâce à l'implication d'intervenants culturels et sportifs ainsi que des animateurs.

Cela nous permettra, au regard toujours des contraintes du protocole sanitaire d'accueillir au maximum **18 groupes supplémentaires**. Cela concernera les enfants qui ne peuvent pas être accueillis en présentiel à l'école. **La composition des groupes sera établie par les directeurs d'école au regard des situations personnelles dont ils ont connaissance**.

En concertation avec les fédérations de parents d'élèves réunies en visio-conférence le 3 juin dernier, nous avons décidé que cet accueil complémentaire se ferait à hauteur de **2 jours complets par semaine** avec la possibilité de monter à 3 jours pour ceux qui le souhaitent en ajoutant l'accueil en centre de loisirs le mercredi. Il s'agira d'un accueil de **8h30-16h30**. Seul le repas du midi sera facturé aux familles.

Pour les maternelles avec repas chaud fourni par la ville :

LIEU D'ACCUEIL	LUNDI ET MARDI (2S2C) 8h30-16h30	MERCREDI (ACCUEIL DE LOISIRS) horaires et tarifs habituels	JEUDI ET VENDREDI (2S2C) 8h30-16h30
Ecole des Thillards	Groupe A	Groupes A et B	Groupe B
Ecole De Lattre	Groupe C	Groupes C et D	Groupe D
Ecole Paul Doumer	Groupe E	Groupes E et F	Groupe F

Pour les élémentaires avec repas froid fourni par la ville :

LIEU D'ACCUEIL	LUNDI ET MARDI (2S2C) 8h30-16h30	MERCREDI (ACCUEIL DE LOISIRS) horaires et tarifs habituels	JEUDI ET VENDREDI (2S2C) 8h30-16h30
Centre Joffre	Groupe 1 et 2	Groupes 1, 2, 3, 4	Groupe 3 et 4
Gymnase de la Gaîté	Groupe 5 et 6	Groupes 5, 6, 7 et 8	Groupe 7 et 8
Stade Chéron	Groupe 9 et 10	Groupes 9, 10, 11 et 12	Groupe 11 et 12

Toutefois, pour les familles qui ne souhaiteraient pas que leur enfant fréquente la pause méridienne, elles auront la possibilité de venir le chercher à 11h30 et de le ramener à 13h30.

Voici les éléments que je suis en mesure de vous communiquer à ce jour. Ils sont naturellement susceptibles d'évoluer en fonction des variations des effectifs de l'Education nationale ou de directives nationales complémentaires.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,

Mairie Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne)

Christel ROYER